



Construire une démarche de prévention via le DUERP

L'évaluation des risques professionnels permet de repérer les risques auxquels peuvent être exposés les salariés sur leur lieu de travail. Cette formation vous donnera les clés pour réaliser et mettre à jour votre Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).



Informations générales

Durée : 7,00 heures

Profils des stagiaires : Gérant, Manager, Adjoint, animateur santé-sécurité, Préventeur, Responsable hygiène et sécurité, Toute personne désignée pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques SST.

Nombre de participants par session : 6 maximum

Pré-requis : Aucun



Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de : Identifier et évaluer les risques santé-sécurité de l'entreprise ; Formaliser et mettre à jour le Document Unique et le plan d'action associé ; Suivre la mise en place des actions recensées.



Contenu de la formation & Aptitudes développées

Pourquoi évaluer les risques professionnels ?

- Le cadre juridique et réglementaire.
- Les notions et les acteurs incontournables en matière de sécurité et santé.
- Les sanctions.
- Les 9 principes de préventions des risques professionnels
- Training : Face à une situation, trouver les différentes notions utilisées dans le DUERP.

Comment mettre en œuvre l'évaluation des risques ?

- Le périmètre de l'étude : notion d'unité de travail.
- Les différents dangers et risques.
- Training : Identification des phases de travail, des situations potentiellement dangereuses et des risques de l'entreprise.

Évaluer les risques et mettre en place un plan de prévention :

- La hiérarchisation des risques : évaluation de la gravité, de la fréquence et/ou probabilité d'apparition du danger.
- La mise en place d'action pour maîtriser les risques existants.
- La mobilisation des équipes dans la démarche de prévention.
- L'archivage et la mise à jour du document unique.
- Training : Identification des mesures de prévention à mettre en place dans l'entreprise.



Organisation de la formation



Équipe pédagogique



Nos intervenants sont des experts dans le domaine de la prévention des risques. Leurs expériences professionnelles (Animateur QSE: Préventeur : Sapeur pompier) et leurs diplômes/formations (QSE: Auditeur: Management des risques) font d'eux des formateurs passionnés et terrain qui vous apporteront des compétences par leur partage d'expériences mais également au travers de jeux de rôle en situation réelle de travail. Le responsable pédagogique de L'ORGANISME DE FORMATION s'assurera de la bonne organisation et du bon déroulé pédagogique de la formation et peut être contacté à tout moment par le client: stagiaire ou intervenant pour répondre à vos besoins.

Accessibilité

L'ORGANISME DE FORMATION s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de cette formation à tous. Pour accompagner au mieux les Personnes en Situation de Handicap, nous vous remercions de vous rapprocher de notre Référent Handicap pour étudier avec vous les conditions d'adaptations de la formation.

Moyens pédagogiques & techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation ;
- L'intervenant utilisera son PC et son vidéo projecteur, si besoin ;
- Pour les formations en intra : utilisation du matériel et des spécificités des locaux pour réaliser les mises en situation ;
- Un support dématérialisé est remis au stagiaire selon les besoins.
- Plan d'audit et dernier rapport d'audit de l'entreprise
- Modalités pédagogiques : Démonstrative, pédagogie inversée et interrogative. Ces modalités peuvent être adaptées le jour de la formation en fonction des besoins des stagiaires et du formateur.

Suivi & évaluation des résultats

- Une feuille de présence émarginée sous forme de QCM en début et en fin de formation afin d'évaluer le niveau des acquis sur la thématique ;
- Des questions écrites sous forme de QCM en début et en fin de formation afin d'évaluer le niveau des acquis sur la thématique ;
- Une évaluation en cours de formation peut se réaliser de différentes manières selon le contenu de la formation : mises en situation, quiz, exercice pratique ;
- Une évaluation de la satisfaction à chaud de chaque stagiaire est réalisée en fin de formation ;
- Une attestation de suivi de formation sera adressée aux participants.

Délai d'accès

Le délai d'inscription à la formation est au minimum de **2 semaines** avant la date de réalisation.

Modalités d'évaluation & Indicateurs qualité

La formation est sanctionnée par : Remise d'un Certificat de réalisation aux stagiaires à la fin de la formation. Possibilité d'approfondir cette formation avec d'autres modules de formation.

Modalités d'évaluation : Évaluation des acquis tout au long de la formation et QCM sur les connaissances acquises en fin de formation.

Indicateurs Qualité : Note de la formation : **9,7 / 10**